

DELIBERATION**COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,****SEANCE du 9 juin 2023 :****Présents : GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, COHAS Régine, ROCHIGNEUX Didier, BOURSIER Adeline, JOUIN Nicolas, DUCHEZ Stéphane, DELHOMME Baptiste, MASSACRIER Marie-Claude,****Absents excusés : SEFERIAN Sandrine (pouvoir donné à O. MOLLE), GRANGE JF (pouvoir donné à A. BOURSIER), GIBERT Marie-Anne (pouvoir donné à S. DUCHEZ), GARIN Maximilien (pouvoir donné à MC. MASSACRIER)****Absente : COMBE Emilie****Secrétaire de séance : A. BOURSIER****Objet : Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste (1 000 habitants et +).**

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM MASSACRIER Marie-Claude, FORAISON Jacques, DELHOMME Baptiste, JOUIN Nicolas. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes : La liste A est composée par Mr GOUBY Thierry, Mme BOURSIER Adeline; Mr ROCHIGNEUX Didier ; Mme MASSACRIER Marie-Claude ; Mr DUCHEZ Stéphane ; Mme DERUE MOLLE Odile

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

15 conseillers municipaux concernés ; 6 délégués à désigner dont 3 suppléants, 1 liste déposée

- nombre de bulletins : 14 -bulletins blancs ou nuls : 0 - suffrages exprimés : 14

Ont obtenu : - liste A : 14 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs : Liste A : 6 sièges

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20230609-2023-052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2023

Affichage : 16/06/2023

Fait à MARCILLY LE CHATEL,

le 9 juin 2023

Le Maire

Thierry GOUBY

Le secrétaire de séance

Adeline BOURSIER

